PETITE UNITE DE VIE DE CROCQ

Conçus pour recevoir des personnes seules (30 m²) ou des couples (40m²), les logements de la Petite Unité de vie de CROCQ, disposent d'une pièce centrale en L, avec cuisine ouverte et équipée pour faciliter au mieux le quotidien des personnes en perte d'autonomie. La salle de bain est équipée d'une porte large et coulissante facile à manœuvrer, d'un wc surélevé, d'une douche avec un siège rabattable et d'une vasque suspendue. Le « petit plus » des T2, ils disposent d'une chambre séparée.

L'ensemble est chauffé par une chaudière collective à granulés bois. Chaque locataire peut régler la température à l'intérieur de son logement. Chaque logement dispose d'un chemin lumineux.

Une salle de convivialité est mise à disposition des résidents, qui peuvent s'y retrouver pour partager des moments de détente et de loisirs, des activités peuvent, également, y être organisées (ex : ateliers mémoire, ateliers nutrition, intervention du club des ainés...)

Cette structure permet au locataire de vivre de façon indépendante sans être isolé, et préserve leur autonomie dans un cadre sécurisé. Ces logements sont à proximité de la Maison de santé, gendarmerie et des commerces.

Les conditions d'accès à ces logements :

- avoir plus de 60 ans et/ou en perte d'autonomie ;
- revenus fiscal de référence 1 personne : 11 531€ - 2 personnes : 16800€

Le montant des loyers (loyer + ordures ménagères + chauffage + entretien chaudière) : T1 : 240.07€ - T2 : 297.98€

Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec l'agent référent « PUV » , Isabelle BOUSQUET, Pôle de CROCQ au 0555678615.

T1—cuisine –séjour

Vue à partir de la chambre

T2—Chambre—salle de bain

Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine
Rue de l'Etang - 23700 AUZANCES 05 55 67 04 99